

COMMUNIQUÉ

LE CABINET AUGUST DEBOUZY AUX CÔTÉS DES FONDATEURS DANS LA CESSIION DU CONTRÔLE DES LABORATOIRES MAJORELLE À EW HEALTHCARE PARTNERS

Private Equity Droit du travail et de la protection sociale Droit public et commande publique Brevets Droit de l'environnement IT et données personnelles Droit fiscal ANNULÉ - Concurrence, régulation européenne et FDI Contrats commerciaux et internationaux Private Clients Droit de la propriété intellectuelle, média et art Immobilier et Construction Corporate - M&A | 05/05/21 | Vincent Brenot Florence Chafiol Marie Danis Philippe Lorentz Julien Wagmann Diane Reboursier Boris Léone-Robin Alexandre Dumortier Elie Bétard Alexandra Berg-Moussa Thibaut Amourette Aurélien Micheli

Le cabinet August Debouzy a accompagné la cession des **Laboratoires Majorelle** par ses fondateurs, au fonds d'investissement EW Healthcare Partners, pour un montant non divulgué.

Les Laboratoires Majorelle, spécialiste français du marché de la santé féminine et de l'urologie, est le leader du secteur, avec un revenu annuel en croissance de plus de 20% ces dernières années et près de 65 salariés. Cette opération a pour objectifs d'accompagner la croissance de la société fondée en 2012 en développant son portefeuille de produits et son infrastructure commerciale en France.

L'acquéreur, EW Healthcare Partners, fait partie des fonds d'investissement les plus importants du secteur de la santé, avec près de quatre milliards de dollars levés depuis sa création. Son réseau pan-européen et son expérience dans le domaine de la santé font de lui le repreneur idéal pour accompagner l'accélération de la croissance des Laboratoires Majorelle sur le continent, conformément à la stratégie des fondateurs.

À l'issue de la transaction, les fondateurs conserveront une participation minoritaire indirecte dans les Laboratoires Majorelle et travailleront en étroite collaboration avec EW Healthcare Partners pour assurer une croissance rapide et continue du chiffre d'affaires et de l'EBITDA des Laboratoires Majorelle.

L'équipe d'August Debouzy était représentée sur les aspects M&A par Julien Wagmann (associé), Elsa Jospé (avocate senior) et Myles Begley (avocat).

Sont également intervenus sur les aspects fiscaux, Philippe Lorentz (associé) et Elie Bétard (avocat senior), sur les aspects publics et réglementaires, Vincent Brenot (associé) et Benoît Feroldi (avocat) et, sur certains aspects corporate, Laure Khemiri (avocat senior).

L'équipe était constituée également sur les aspects due diligence de : Florence Chafiol (associé) sur les aspects data protection, Alexandra Berg-Moussa (associé), Thibaut Amourette (avocat), Aurélien Micheli (avocat) sur les aspects de droit des contrats, Marie Danis (associé) et Marie Valentini (counsel) sur les aspects de contentieux, Diane Reboursier (counsel), Boris Léone-Robin (avocat senior) et Alexandre Dumortier (avocat) sur les aspects de droit social, Laure Arnon-Duquesnoy (avocat senior) sur les aspects de propriété intellectuelle, Asma Bendjaballah (avocat senior) sur les aspects de droit des brevets, Olivier Moriceau, (counsel) et Leslie Ginape (avocat) sur les aspects de financement.

Le cabinet Reed Smith LLP et le cabinet Kirkland & Ellis sur les aspects juridiques et PwC sur les aspects de conseils financiers, comptables et fiscaux sont intervenus comme conseils de l'acquéreur EW Healthcare Partners.

